Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de

numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 25 (1930)

Heft: 1

Artikel: La Médaille des maitres tireurs et la Médaille de mérite de la Société

suisse des Carabiniers

Autor: Michaud, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-173129

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Médaille des maitres tireurs et la Médaille de mérite de la Société suisse des Carabiniers.

Par Albert Michaud.

La Revue suisse de numismatique a déjà donné dans le tome VI, 1896, page 337, la description de la médaille des maîtres tireurs; nous la compléterons par les renseignements suivants puisés en partie dans "l'Album commémoratif du Centenaire de la Société suisse des Carabiniers, 1824—1924".

C'est à l'assemblée des délégués en 1894 que fut décidé la confection d'une *médaille de maîtrise* (en allemand: Meisterschaftsmedaille). Elle était destinée à remplacer les prix de rois du tir délivrés précédemment et être remise aux tireurs qui, dans une série de 100 coups, soit au fusil, soit au révolver, font un minimum de 75 cartons. L'année suivante, soit en 1895, devait avoir lieu le prochain tir fédéral à Winterthour, aussi s'occupa-t-on immédiatement du projet et de la confection des coins de la médaille en question. Quelques démarches auprès de médailleurs suisses n'ayant pas abouti, on s'adressa à Mr. Richard Kissling, sculpteur et auteur de la statue de Guillaume Tell, à Altdorf, dont le projet fut adopté et on chargea Mr. Georges Hantz à Genève de graver les coins de la médaille dont la description est la suivante:

Av. SCHWEIZERISCHER-SCHÜTZENVEREIN-EHREN-MEDAILLE. Les deux inscriptions en demi-cercles concentriques sont séparées par 23 étoiles. Dans le champ de la médaille, la chaîne des Alpes surmontée de la croix fédérale et, au dessous, un cartouche rectangulaire pour le nom du destinataire posé sur des branches de chêne et de rhodo-

dendron. La médaille est signée R. Kissling inv. — Georges Hantz graveur — U. D. G. (Usine genevoise de dégrossissage).

Rv. Buste de Tell coiffé du capuchon, conforme au monument d'Altdorf, avec une arbalète sur l'épaule droite et les initiales de l'auteur R. K. La tranche est formée par des feuilles de laurier liées par des rubans. Le diamètre total est de 64 à 65 millimètres. La médaille est en argent oxydé du poids moyen de 150 grammes. Un seul exemplaire en or a été frappé en 1911 pour être remis au président d'honneur de



la Société suisse des carabiniers, Monsieur A. Thélin, à Lausanne. Les coins sont déposés au Musée de la société, à Berne. A part les maîtres tireurs, les membres d'honneur de la société reçoivent aussi la médaille.

Au début, on prévoyait que cette médaille s'obtiendrait difficilement, mais par la suite, les perfectionnements apportés soit à la fabrication des armes, soit à celle de la munition, rendirent nos tireurs toujours plus adroits et le nombre des médailles délivrées proportionnellement plus grand, comme en témoigne le tableau ci-après:

	Tirs de		es obtenues au revolver
1895	Winterthour	8	2
1898	Neuchâtel	9	9
1901	Lucerne	33	7
1904	St-Gall	13	18
1907	Zurich	22	5
1910	Berne	138	7
1922	Tir décentralisé	55	14
1924	Aarau	156 fusil	et révolver



Donc environ 350 médailles ont été jusqu'à maintenant frappées et délivrées presqu'exclusivement à des tireurs suisses (deux français, deux autrichiens et un italien l'ont obtenue). Les premières ont été frappées par l'Usine genevoise de dégrossissage à Genève; pour les derniers tirs on s'est adressé à l'établissement Huguenin frères & Cie. au Locle. Le prix de revient est de fr. 70 à 80 la pièce. Ce prix qui peut paraître exagéré s'explique du fait que chaque médaille devant porter le nom du destinataire en lettres frappées sur le cartouche, celui-ci est formé d'un "goujon" mobile. Il faut donc

pour chaque médaille refaire le goujon. En outre la forte épaisseur de ces pièces exige qu'elles soient d'abord frappées avec des coins d'ébauche et terminées avec les coins définitifs. Enfin, la tranche laurée doit être retouchée au burin.

En 1908, la société décida de faire confectionner une petite médaille d'honneur qui serait remise aux tireurs lesquels, sur une série de 100 coups, feraient de 65 à 74 cartons. Elle a été distribuée pour la première fois au tir fédéral de Berne, en 1910. Jusqu'à maintenant il en a été frappé environ 700 exemplaires. Ce n'est qu'une réduction en tous points de la grande médaille; la tranche n'est pas laurée, le module est de 31½ millimètres et le poids de 16,20 grammes.





La médaille de mérite (Verdienstmedaille) instituée en 1921 est délivrée aux tireurs suisses qui pendant une période d'au moins 15 ans ont fait partie du comité de leur section respective et y ont déployé une activité profitable à la cause du tir, ainsi qu'à toute personne suisse qui a rendu des services méritoires dans ce domaine. Elle porte pour légende: FÜR HERVORRAGENDE VERDIENSTE IM SCHIESSWESEN. — Un paysan, type uranais, sème du blé dans un champ labouré; il porte un fusil en bandoulière; de chaque côté, une palme et au bas les initiales F. W. — Au Revers: SCHWEIZERI-SCHER SCHÜTZENVEREIN; cinq fleurs d'edelveis. Dans le champ, un cartouche ovale pour le nom du bénéficiaire entouré de branches de laurier, surmonté d'un soleil levant et posé sur un fusil et la croix fédérale. Diamètre 35 millimètres, argent oxydé, poids 17,95 grammes. Un exemplaire en or a été

remis en 1921 au président du comité central, Monsieur le Major J. Raduner, à St-Gall, pour les précieux services rendus à la cause du tir. La médaille a été exécutée dans les ateliers de Messieurs Huguenin frères & Cie., au Locle, d'après la composition de Mr. Franz Wanger, sculpteur à Zurich. Contrairement à la médaille des maîtres tireurs dont le sujet n'offre rien de nouveau, puisqu'il n'est qu'une copie du monument d'Altdorf, la composition de la médaille de mérite me paraît très heureuse. Ce paysan qui sème son champ, tout en étant armé de son fusil, personnifie bien l'attachement au sol et l'amour que tout Suisse porte à sa patrie, résolu de la défendre par les armes.

Les inscriptions qui se trouvent sur les trois médailles décrites et qui sont en langue allemande, sont traduites en français et en italien sur les exemplaires délivrés aux tireurs de la Suisse romande ou de la Suisse italienne.

Ces trois médailles n'existent donc, à l'heure qu'il est, qu'à un petit nombre d'exemplaires. Il sera toujours difficile au collectionneur de se procurer l'une ou l'autre, car ceux qui les ont méritées les gardent et il est admissible qu'après leur mort elles resteront dans leur famille.